

Une fête champêtre pour célébrer l'arrivée de l'été

Nous vous attendons nombreux, au stade Charles Vézard,

LA MUNICIPALITÉ EST HEUREUSE DE VOUS INVITER À

SAINT-VRAIN FÊTE L'ÉTÉ

14 h 00 - 18 h 00

KERMESSE
JEUX EN BOIS
STRUCTURES GONFLABLES
BALADES PONEYS

NOMBREUX STANDS
DÉMONSTRATION DE DANSE

ANIMATIONS SPORTIVES
ANIMATIONS MUSICALES
CONCERT

SAMEDI 3 JUILLET
À PARTIR DE 14 H
STADE CHARLES VEZARD
ROUTE DE BOURAY

18 H 30 - 22 H 00

22 H 00 - Minuit

**RETRAITE AUX
FLAMBEAUX** avec les
Percuterreux de la
Beauce
FEU D'ARTIFICE

**APPORTER VOTRE
PIQUE-NIQUE**
Prévoir une couverture
RESTAURATION possible sur
place

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique Sauf erreur typographique

L'après-midi sera placé sous le signe de la détente avec des jeux et de la musique pour les petits et les grands.

En fin de journée, le pique-nique champêtre sera suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice.

Pour le pique-nique, vous pouvez apporter vos victuailles ou profiter des grilles sur place.

Les séniors ne pouvant pas se déplacer peuvent prendre contact avec la mairie afin que nous puissions organiser leur transport.

Pour la mise en place des stands, les bénévoles sont les bienvenus samedi matin, au stade Charles Vézard, dès 9 heures.

Informations Conseil municipal

Le conseil municipal du 5 juin 2021 les membres du conseil municipal ont, notamment,

- approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2020,
- approuvé un protocole transactionnel à intervenir avec la société Valloire habitat,
- lancé la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme,
- débattu des orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le protocole transactionnel concerne le **programme dit de la « maison Vadrot »** que nous nous étions engagés à stopper. C'est chose faite, le terrain et la bâtisse redeviennent pleinement propriété de la commune moyennant dédommagement des frais engagés par le bailleur. Cette décision, comme déjà annoncé, ne remet pas en cause le travail restant à faire pour **l'installation des professionnels de santé au village**. Pour ce faire, nous avons d'ores et déjà pris contact avec les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui soutiendra notre projet. Il nous faut donc trouver le bon emplacement.

Le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme, également annoncé dans le projet municipal, permettra de modifier les règles d'urbanismes afin de préserver notre cadre de vie, notre village.

Le débat sur les orientations du PADD, dont vous trouverez le support sur le site internet de la mairie, a permis d'approfondir, de confirmer nos orientations pour le devenir de notre village, pour le réaménagement du centre-ville, la redynamisation du tissu économique et la préservation de l'environnement.

A la suite de ces deux délibérations, c'est la procédure de révision du PLU qui va se dérouler sur les mois à venir en associant largement les habitants et les associations.

Ainsi, en une année, malgré un contexte sanitaire inédit et toute la complexité qui en découle, nous avons pu renégocier, en associant le riverains concernés, le programme de la « buttes aux prêtres » afin de le rendre plus acceptable et de minimiser ses impacts, retrouver la pleine propriété de la maison Vadrot et lancer la procédure de PLU.

En parallèle, l'achat de l'école « Sainte Claire » inscrite au budget 2021, devrait rapidement se concrétiser permettant de mettre en perspective la reconfiguration du centre-ville.

Informations services municipaux

Nous avons accueilli mi-juin Bruno Lowagie qui prend la **direction des services techniques**.

Nous avons également accueilli Julien Bouyer en qualité **d'agent des services techniques**. Il sera suivi de Thierry Verger et Gary Marcassin que nous accueillerons cet été, également aux services techniques. Puis, Dovi Delmarle, arrivera le 1^{er} septembre en qualité de **policier municipal**.

A la rentrée, prochaine suite aux choix de Jennifer Borinan et Eyal Sebbag, qui ont souhaité orienter différemment leurs carrières professionnelles, et à plusieurs fins de contrats, **l'équipe d'animateurs** sera significativement renouvelée. Elle sera **placée sous la direction** d'Audrey Forner.

Sonia Christophe, actuellement animatrice, rejoindra quant à elle l'équipe administrative, dès cet été, pour **prendre en charge les missions du CCAS**.

Nous pouvons donc nous réjouir - les services municipaux seront très prochainement au complet et pourront ainsi préparer sereinement la prochaine rentrée.

Nous cherchons toutefois toujours des vacataires rémunérés pour assurer la sécurité des enfants aux entrées et sorties des écoles. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous présenter en mairie.

Pour mémoire, les horaires de la mairie :

Lundi : ouvert l'après midi

Mardi, vendredi : ouvert toute la journée,

Mercredi, jeudi : ouvert le matin,

Samedi : ouvert en matinée, semaine paire.

Forum des associations

Si le contexte sanitaire le permet, la Ville organisera le **Forum des Associations**
le samedi 4 septembre 2021 -- 10h00 -17h00

Vous êtes président(e) d'une association, pensez à vous inscrire en Mairie.

Dans le cadre du Covid-19, toutes les mesures de sécurité préconisées seront mises en application.



La Bibliothèque expose

Pour fêter le 400^{ème} anniversaire de la naissance de Jean de la Fontaine,
rendez-vous le 30 juin à la bibliothèque Georges Brassens

Pour mémoire, les horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Mardi et vendredi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h
Samedi de 10h à 13h



Saint-Vrain – Solidaire

Retour sur la collecte de Sang organisée par l'Etablissement Français du Sang (ESF), en partenariat avec la commune, à Saint-Vrain du 28 mai dernier : 75 volontaires dont 17 nouveaux donneurs se sont mobilisés.

Merci !

Action prochainement renouvelée

Informations Travaux

Des travaux de **reprise des affaissements au niveau du réseau d'eaux usées chemin Madame** se déroulent depuis le lundi 21 juin pour une durée de 5 jours.

Ces travaux consistent à la réalisation de « purge » (terrassement, remise de structure en grave et enrobé à chaud) sur les affaissements visibles au droit du réseau d'assainissement. Les travaux se situent entre le croisement chemin Madame/ la rue de la Libération et rond-point situé à la sortie de la commune dans le sens descendant sous chaussée sur plusieurs tronçons pour une longueur totale d'environ 60 ml.

Ces travaux seront réalisés par **tronçon d'environ 20 mètres** avec un balisage et la mise en place d'un alterna par feu à décompte.

Afin de minimiser au maximum la gêne, les travaux débutent le matin après 8h30, voir 9h00 au besoin, suivant la circulation. Les tranchées seront remblayées tous les soirs en enrobés à froid comme demandé par le département afin de libérer la voirie pour la nuit.

Ces travaux seront suivis, à la rentrée, d'un réfection de chaussée sous la responsabilité du département de l'Essonne.

Par ailleurs, **des interventions ponctuelles d'exploitations doivent être programmées, sous la responsabilité du SIARCE**, suivant les besoins (reprise de tampons, d'avaloirs,...) sur différentes voiries ainsi que des travaux plus importants de **réhabilitation du réseau d'eaux usées Avenue Charles René de Mortemart**.

Opération Tranquillité Vacances - Partez l'esprit léger !

Absences courtes ou longues, même réflexes : signalez-les auprès de la **Gendarmerie nationale** qui organise une **surveillance spécifique** et des **rondes adaptées** visant à protéger les habitations inhabitées et ainsi signalées.

Pendant vos vacances,

- Faites ramasser quotidiennement votre courrier par un voisin ou faites-le suivre sur votre lieu de villégiature.
- Utilisez des minuteries sur quelques lampes dans les pièces où la lumière sera remarquée depuis l'extérieur de la maison.
- Demandez à un voisin ou une personne de confiance de vérifier régulièrement l'extérieur de la maison
- Ne laissez pas d'échelle permettant d'accéder facilement aux étages à disposition. Si vous résidez au dernier étage d'un immeuble, veillez à fermer vos fenêtres et volets pour éviter un accès
- Avant de partir, fermez convenablement toutes les issues (porte-fenêtre, vasistas, porte de garage, accès à la cave et à l'entresol)
- N'indiquez pas vos dates de vacances sur votre répondeur téléphonique, ni sur les réseaux sociaux

Pour vivre en bon voisinage, vivons dans le calme

Le bruit répétitif peut être source d'agacement et de nervosité;

Il est donc important de bien **régler le volume sonore des appareils** producteurs de sons (radio, TV, instruments de musique..., **d'éviter éclats de voix, jeux trop bruyants** et chutes d'objets répétitives.

Les **travaux de bricolage, de jardinage, l'usage d'une tondeuse**, d'un taille-haie ou autre outil bruyant devront se faire dans le **respect de la quiétude des voisins.**

Il faut veiller, de jour comme de nuit, **à ne pas laisser aboyer un chien** dans un logement

Si vous envisagez de faire des travaux qui engendreront du bruit ou si vous préparez une fête d'anniversaire qui risque de durer et de s'entendre, **n'hésitez pas à prévenir vos voisins.**

Permanence des Élus

Madame le Maire vous reçoit, sur rendez-vous, le samedi matin, les semaines paires

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous selon leurs disponibilités

Pour prendre rendez-vous :

Téléphone : 06 16 96 38 70 E-mail :secretariatdumaire@mairiesaintvrain91.fr